

SAINT-PÉRAY

Magazine

n°17



«La communauté de communes»



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-PÉRAY - MARS 2004

www.st-peray.com

SOMMAIRE

Editorial

- Le mot du Maire.

Page 1 - Vie locale

- Arbres malades : un abattage nécessaire.

Pages 2/3 - Aménagement urbain

- Le nouveau visage du centre-ville.
- Route de Chavaran.

Pages 4/5 - Intercommunalité

- En route vers la communauté de communes.

Pages 6/7 - Vie locale

- Repas des anciens.
- Histoire locale et patrimoine.

Pages 8/9 - Sport

- Des sportifs à l'honneur.
- Des champions en herbe.

Pages 10/11 - Clin d'œil

Pages 12/13 - Citoyenneté

- Collecte des ordures ménagères.
- Collecte sélective.
- Les déchetteries de l'agglomération.

Pages 14/15 - Urbanisme / Finances

- Révision du P.L.U.
- Les orientations budgétaires.

Pages 16/17 - Animations

- L'agenda des festivités.
- A l'affiche à la Cacharde.

Pages 18/19 - Démocratie locale

- Des mouvements au conseil municipal.
- Tribune libre.

Page 20 - Personnel municipal Etat civil

- Des agents à l'honneur.
- Une nouvelle directrice à Malgazon.
- Etat civil.



Compte tenu de charges nouvelles pesant sur le budget communal et des coûts de fonctionnement induits par la réalisation d'équipements indispensables, une augmentation des taux d'imposition locale de l'ordre de 8 % avait été décidée en 2003, après 8 années de non augmentation de la fiscalité.

Cette décision du conseil municipal a permis d'améliorer de façon significative les résultats par rapport à 2002 mais elle n'a que partiellement compensé les charges nouvelles imposées par l'Etat. Outre l'augmentation de la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours ou les pénalités pour logements sociaux manquants dont l'impact se fera sentir sur plusieurs exercices, le transfert des charges de l'Etat vers les collectivités est continu.

Partout où l'Etat se désengage, il incombe aux collectivités locales en général et aux communes en particulier de prendre le relais !

Les exemples, nombreux, sont variés : suppression, partiellement compensée, de la part salaires de la taxe professionnelle due par les entreprises, prise en charge de la Prévention routière en milieu scolaire en lieu et place des services de l'Etat, obligation de mise à de nouvelles normes des feux tricolores sur le territoire communal pour un coût d'environ 20 000 €. A moyen terme, d'autres transferts aux communes sont planifiés, notamment en matière de contraintes d'assainissement.

Des dépenses qui augmentent et pourtant aucune recette compensatoire n'est prévue par l'Etat. Bien au contraire !

L'annonce récente et arbitraire, par les pouvoirs publics, d'une franchise de taxe professionnelle sur les nouveaux investissements, nouvelle étape vers une refonte totale du dispositif actuel pour cette taxe essentielle au budget de toute collectivité, suscite des inquiétudes légitimes de notre part et fait craindre pour nos ressources futures.

Un tel manque à gagner, non compensé par les dotations de l'Etat, ne laisserait pas d'affaiblir les capacités financières de notre commune.

Face à ce désengagement constant de l'Etat et au vu de l'indispensable développement de notre ville, il apparaît incontournable de procéder à une nouvelle hausse de la fiscalité locale pour 2004. Celle-ci restera cependant inférieure à l'augmentation de l'année 2003.

Notre souci est d'œuvrer, dans la transparence, au service de l'intérêt général. C'est dans cette optique que s'inscrit notre décision d'augmenter les taux locaux d'imposition.

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS



Votre magazine
sur le site internet
www.st-peray.com

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la
Mairie de Saint-Péray, Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER.
Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER.
Rédaction : Damien LAPOTRE.
Crédit illustration : Services Municipaux, M. et Mme Plantier,
Cie Zinzoline, Viacom.
Couverture : «Communauté de communes».
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray,
Tél.: 04 75 81 77 77.
Fabrication : vi.com - 7 rue Pierre et Marie Curie
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 53 03 - Fax : 04 75 80 03 59
Dépôt légal : n° 38-L1/96

Arbres malades : un abattage nécessaire

La ville de Saint-Péray dispose d'un patrimoine arboré communal ancien et cher aux Saint-Pérrollaises et Saint-Pérrollais. Certains spécimens ont plus de 100 ans, parmi lesquels les platanes de la place de l'Hôtel de Ville plantés en 1873.

Afin d'estimer l'état général de ces arbres et, par voie de conséquence, leur éventuelle dangerosité, de prévenir tous risques et de **pérenniser ce patrimoine**, les services municipaux ont mandaté l'Office National des Forêts (O.N.F.) pour une mission d'expertise portant sur près de 50 végétaux :

- ◆ les 13 platanes de la place de l'Hôtel de Ville,
- ◆ les 13 platanes, les 6 robiniers et le tilleul du quai Jules Bouvat,
- ◆ les 4 platanes de la rue Antonin Basset,
- ◆ les 4 platanes de l'Arzalier,
- ◆ le tilleul et le cèdre de la rue du Prieuré.

L'étude de ces arbres par les experts de l'O.N.F. a révélé certaines **altérations** dues à des causes aussi diverses que la modification



Place de l'Hôtel de Ville, platane situé devant la terrasse du café « l'Argonaute ».

des sols ou de l'environnement de l'arbre, les contraintes éoliennes, les anciennes plaies de taille ou encore la présence de parasites.

Pour certains, les défauts et altérations étaient tels que seul un **abattage** était à même de répondre aux impératives exigences de

sécurité. Ces dernières semaines, une équipe spécialisée assistée d'agents communaux des services techniques a ainsi procédé à l'abattage de plusieurs arbres :

- **sur la place de l'Hôtel de Ville**, le platane situé devant la terrasse du café « L'Argonaute » et celui situé devant l'angle du bâtiment des A.G.F. ;

- sur le **quai Jules Bouvat**, les deux platanes situés respectivement en face des entrées n° 40 et 50. Étaient également concernés les 6 robiniers et le tilleul sur la portion de quai entre la rue du Vieux Pont et le carrefour de la Libération, ce qui devrait permettre un réaménagement de ce secteur ;

- le tilleul de la **rue du Prieuré**, au niveau du CEP du Prieuré.



Les 2 platanes enlevés place de l'Hôtel de Ville seront remplacés après les nécessaires travaux d'aménagement préalables à toute nouvelle plantation.

Signalons également que les 4 robiniers plantés dans la **cour de l'école maternelle du Centre** avaient auparavant été l'objet, dès la fin d'année 2003, d'importants travaux d'élagage et d'abattage des branches maîtresses et de tout le bois mort.

Par ailleurs, outre ces abattements nécessaires, des travaux d'élagage et d'entretien ainsi que des visites de contrôle seront également programmés afin de protéger au mieux les arbres du centre-ville, partie intégrante de notre patrimoine communal.



La cour de l'école maternelle du Centre après les travaux d'élagage.



*Aux portes de Valence à Saint-Péray,
votre maison individuelle sur son terrain.*



European Homes
Constructeur Valence Alpes 01200

Venez visiter nos 4 maisons modèles décorées
de 103m² à 154m² habitables



Bureau de vente ouvert
tous les jours, week-end compris,
de 10h à 12h et de 14h à 18h

Chemin de Charavan
07130 Saint-Péray
04 75 80 24 24

à Saint-Péray

« Les Terrasses du Saveyre 3 »

Laissez-vous séduire par l'environnement
exceptionnel que vous offret

« Les Terrasses du Saveyre 3 »

Vous pourrez bénéficier de la tranquillité de ce quartier
résidentiel et de standing pour réaliser votre villa.

Venez
découvrir
les **15**
parcelles

de **1400** à **2100** m²,
entièrement viabilisées
et libres choix de constructeur,
que vous propose TERBOIS

Pour tous renseignements : Tél. **04 75 81 07 81**

Gedimat

des fondations aux finitions

Samat Distribution

- Matériaux de construction
- Menuiserie
- Carrelage
- Sanitaire
- Bricolage

Route de Valence
Face à Pôle 2000
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 44 40 22 (+)

Fax : 04 75 44 58 21

Aménagement u

**Lancés au mois
de février 2003
par la décon-
struction des
anciens bâti-
ments
des rues Pasteur
et Basset et la
rénovation de la
voirie, les travaux
de requalifica-
tion du centre-
ville sont entrés
dans une phase
d'aménagement
paysager et
d'embellisse-
ment urbain.**



Le nouveau visage de la rue Antonin Basset.

Ces dernières semaines, les espaces verts municipaux ont ainsi procédé à la plantation de quatre érables (deux verts, deux pourpres) devant la cure, le long de la rue Antonin Basset. Ces arbres viennent agrémenter le nouvel espace de stationnement (17 places disponibles) délimité par les deux voies de circulation.

Dès le retour des beaux jours, les employés municipaux poursuivront l'aménagement paysager du quartier avec la mise en fleurs des massifs de la rue Antonin Basset et du rond-point du centre multi-accueil des Loupiots.

Une touche de verdure qui donne un cachet supplémentaire à ce quartier...

Dans sa nouvelle configuration, la rue Antonin Basset, dotée de larges trottoirs, permet désormais un accès sécurisé au quartier de l'Arzalier, dont la fréquentation vient d'augmenter avec la mise en service en octobre 2003 du centre multi-accueil « Les Loupiots ».

Elle facilite également la circulation des piétons, en particulier les enfants et parents se rendant aux écoles maternelles du Centre et de la Sainte-Famille dont l'accès se fait depuis le début de l'année par le parking du Centre.

Dans les prochains mois, l'accès et l'utilisation du parking du Centre seront facilités par la matérialisation de



La rue Antonin Basset devant le centre multi-accueil.

Route de Chavaran

Les travaux d'aménagement de la route de Chavaran répondent à deux objectifs précis : créer une nouvelle entrée de ville sur la rive droite du Mialan à l'identique de l'avenue Louis-Frédéric Ducros permettant de répondre à l'aménagement programmé de cette zone en pleine évolution.



De l'assainissement...



Débutés à la mi-septembre 2003, les travaux d'assainissement de la portion de route située entre le lotissement des Cerisiers et l'intersection avec la route de Toulaud, viennent de se terminer il y a quelques jours.

Nécessitant un défrichage et une découpe de l'ancienne chaussée, ces travaux ont consisté en une réfection et une création des réseaux d'eaux usées et pluviales qui ont permis le raccordement des riverains au réseau principal, ainsi



qu'en la réalisation de 3 grands bassins de rétention facilitant l'écoulement des eaux de pluies et la maîtrise du ruissellement routier.

Parallèlement, les entreprises intervenant sur cet important chantier ont procédé à l'enfouissement des différents réseaux secs, à savoir le téléphone, l'électricité, le gaz et l'éclairage public.

...à la réalisation d'une toute nouvelle voirie.



Dès la fin des travaux d'assainissement, les nécessaires travaux de terrassement et la réalisation de murs de soutènement ont pu débuter. Cette seconde phase du chantier de la route de Chavaran verra la réalisation de la voirie proprement dite.

D'une emprise totale de 12 mètres de large, celle-ci se composera (voir schéma) :

- > de deux trottoirs de 1,50 m de large chacun,
- > d'une chaussée deux fois une voie,
- > d'accotements,
- > d'une piste cyclable de 4 m, côté Mialan, séparée de la chaussée par le trot-



toir et un espace paysager, sécurisant complètement la circulation des cyclistes. A l'instar de l'avenue Louis-Frédéric Ducros, la route de Chavaran nouvellement aménagée sera dotée d'un réseau d'éclairage public moderne et performant, lequel offrira une plus grande sécurité à tous les usagers de la route. L'installation d'arrêts de bus est également programmée.

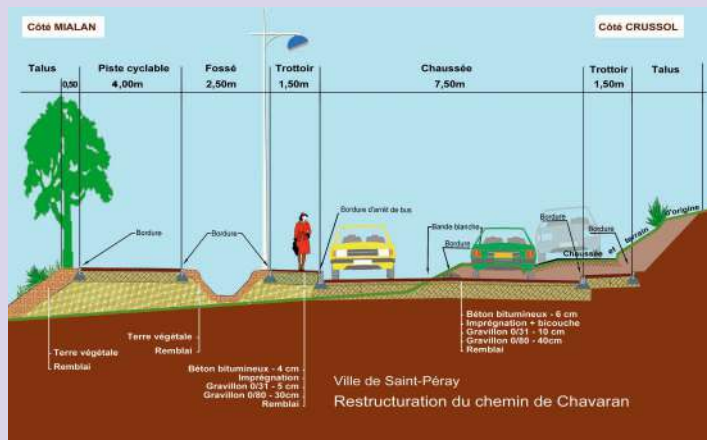
Cette voirie sera sécurisée par différents îlots directionnels permettant le raccordement des autres voiries secondaires et l'aménagement de ralentisseurs (zones 30). Un rond-point sera par ailleurs aménagé à la jonction route de Chavaran - quartier de Ploye.

La pose d'un revêtement bicouche marquera la fin de la première phase de ce chantier qui se poursuivra dans les années futures par des travaux de finition.



sens de circulation définis. L'aménagement programmé de cet espace qui offrira 68 places de stationnement permettra à la fois de faciliter la circulation des véhicules et de sécuriser définitivement les entrées et sorties d'écoles.


Parallèlement, le réaménagement complet de la place de l'église et la rénovation de la cure parachèveront la profonde transformation et l'embellissement de notre centre-ville.





La Mairie de Saint-Péray remercie vivement les annonceurs.

Nous mettons vos idées sur... le papier !



Conseil et Création Publicitaire

7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare - 07130 Saint-Péray - France
☎ 04 75 40 53 03
Fax : 04 75 80 03 59
Mobile : 06 82 03 66 96
e-mail : viacom.07@wanadoo.fr

COCA

Nous œuvrons pour demain

- ADDUCTION EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- IRRIGATION
- RESEAUX SECS
- RESEAUX EAU CHAUDE ET TUYAUTERIES INDUSTRIELLES

AF AQ 13, rue de Peyrus B.P. 116 26904 VALENCE CEDEX 09
Tél.: 04 75 86 14 30 Fax : 04 75 56 91 31
ISO 9002

M G *Michel GAMON*
Traiteur

Maison de tradition culinaire

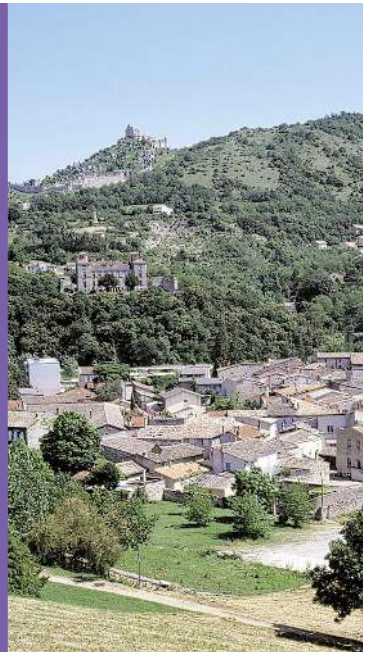
Organisation et personnalisation de tous vos repas
Cocktails, mariages, lunchs, anniversaires...

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11

Intercommunalité

En route vers la com

Ainsi que cela était annoncé dans le dernier Saint-Péray magazine, les conseils municipaux des villes de Château-bourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint-Péray et Toulaud réunis le 18 décembre 2003, se sont prononcés sur le projet de création d'une communauté de communes.



Saint-Péray, au pied du château de Crussol.

Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité.

Ainsi, la communauté de communes exercera, en lieu et place des communes, un certain nombre de compétences.

La ville de Saint-Péray et les 4 autres communes concernées ont donc décidé de s'engager dans la mise en œuvre d'un projet commun

d'aménagement et de développement de l'espace constitué par le territoire de ces 5 communes.

Le territoire :

La population totale concernée par la création de cette nouvelle entité est relativement importante puisqu'elle se monte à près de 21 500 habitants répartis comme suit :

- 211 Châteaubourgeois
- 2 127 Cornassiens
- 10 880 Guilherandais - Grangeois
- 6 661 Saint-Pérollais
- 1 520 Toulaudais

sur un territoire de 8 600 hectares :

Le fonctionnement :

Le siège social de la future communauté sera situé à Saint-Péray. Elle sera administrée par un conseil de communauté composé de représentants désignés par les conseils municipaux de chaque commune membre, au prorata de sa population. Ce conseil comptera 21 membres : 2 représentants de Château-bourg, 4 de Cornas, 7 de Guilherand-Granges, 5 de Saint-Péray et 3 de Toulaud.

L'exécutif sera confié à un président assisté de 4 vice-présidents.



Cornas, un patrimoine viticole riche.

té

munauté de communes

■ Les compétences :

Aménagement de l'espace

Aménagement et entretien des bords du Rhône et de ses affluents ;
Mise en valeur et gestion du massif de Crussol ;
Participation à l'élaboration d'un S.C.O.T. (*Schéma de COhérence Territoriale*) ;
Consultation et participation à l'élaboration ou la révision des P.L.U. (*Plan Local d'Urbanisme*) de chacune des communes membres.

Actions de développement économique

Réalisation de zones d'activités économiques et développement de l'ensemble du territoire de la communauté ;



Châteaubourg, village médiéval.

Actions de promotion touristique, et en particulier participation au fonctionnement de l'Office du Tourisme du



Toulaud, le vieux village.

pays de Crussol ;
Toute action en faveur du développement commercial, industriel, artisanal, agricole et viticole.

Protection et mise en valeur de l'environnement

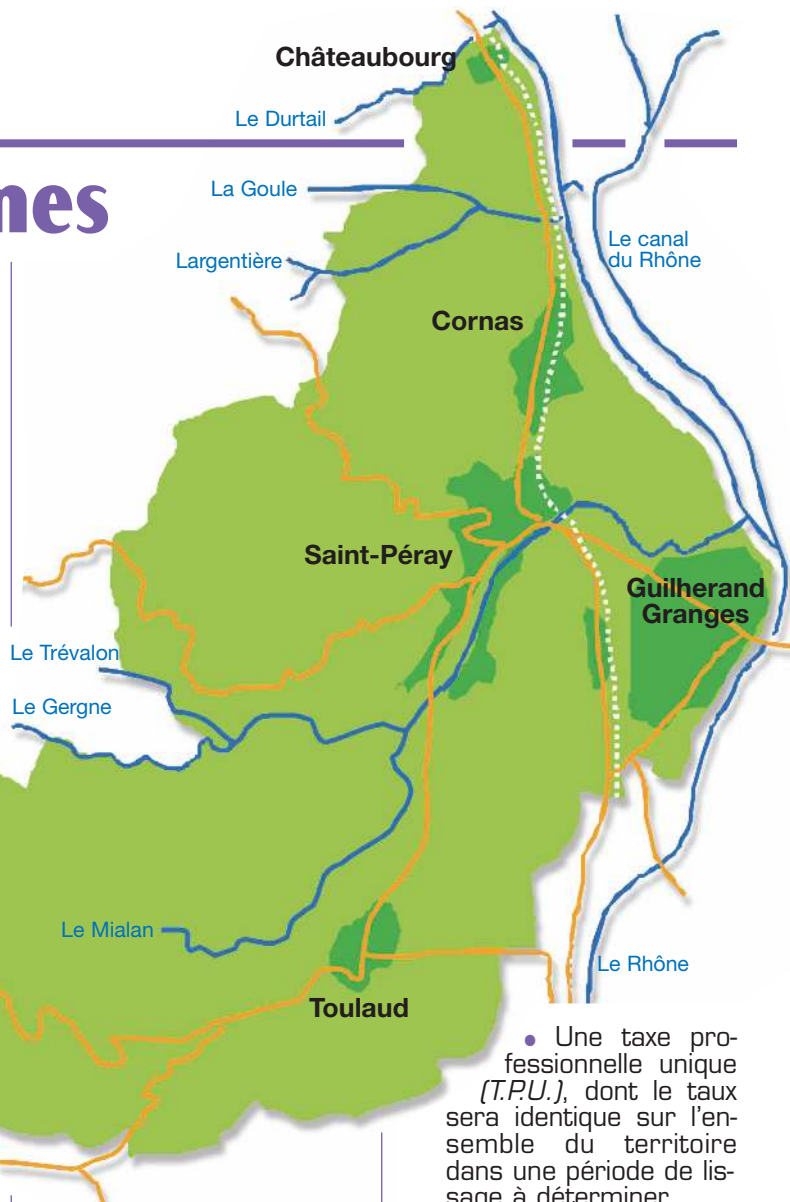
Entretien, grosses réparations et construction de réseaux d'eaux usées ;
Entretien, exploitation, grosses réparations des stations d'épuration et de séchage des boues édifiées sur le territoire des communes membres.

Politique du logement et du cadre de vie

Élaboration éventuelle d'un P.L.H. (*Programme Local de l'Habitat*) ;
Participation à l'élaboration et suivi des O.P.A.H. (*Opéra-*



Les bords du Rhône à Guilherand-Granges.



tion Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Création, aménagement et entretien de la voirie

Création de toute voirie d'intérêt communautaire ;
Entretien et nettoyage de la voirie communautaire.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements

Nouveaux équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire.

Restauration scolaire

Fourniture des repas scolaires par la cuisine centrale de Guilherand-Granges.

■ Les ressources :

Les ressources de la future communauté de communes seront essentiellement fiscales.

Au **1^{er} octobre 2004**, 2 recettes fiscales seront ainsi créées :

- Une taxe professionnelle unique (*T.P.U.*), dont le taux sera identique sur l'ensemble du territoire dans une période de lissage à déterminer.

- Une taxe additionnelle sur :
 - la taxe d'habitation
 - la taxe foncière sur les propriétés bâties
 - la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Les autres ressources de la communauté seront semblables à celles d'une commune, à savoir : les revenus des biens meubles ou immeubles, les subventions, les emprunts, ainsi que toutes autres ressources prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Par arrêté préfectoral du 20 février 2004, le préfet vient d'entériner le périmètre proposé par les communes.

Il reste désormais à terminer la rédaction des statuts et mettre en place cette nouvelle structure, afin qu'elle soit opérationnelle dès janvier 2005.

Chapon

Travaux publics

Votre partenaire depuis 1907

Canalisateur eau, gaz et assainissement
irrigation - génie civil - ouvrages d'art
transports - location de véhicules industriels
et engins de travaux publics.



Z.A. du Guimand - B.P. 6 - 26120 Malissard
☎ 04 75 85 44 20 - Fax : 04 75 85 28 59
Site : www.chapon-tp.fr - E-mail : hubert.chapontp@wanadoo.fr

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

SAINT-PÉRAY

97, rue de la République

Tél.: 04 75 40 35 91



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maitre DE CHALENDAR Louis

85, rue de la République - 07130 St-Péray

Maitre HERAIL-GIORDANO Martine

Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 St-Péray



47, rue de la République - B.P. 110
07131 SAINT-PÉRAY CEDEX

Tél.: 04 75 40 47 23

Fax : 04 75 40 57 61

Vie locale

Repas des anciens

**Rendez-vous
traditionnel de
la vie locale, le
repas des
anciens s'est
déroulé le jeudi
22 janvier, à
l'invitation de la
municipalité et
du Centre Com-
munal d'Action
Sociale.**



MENU

*Terrine de chevreuil,
foie gras et cèpes,*

*

*Charlottine de saumon-écrevisses
et son velouté,*

*

Cerf sauce Grand Veneur,

*

*Flan de choux-fleur et
confit Niçois,*

*

Assortiment de fromages secs,

*

Moelleux au chocolat.

Accueillis par le maire, les membres du conseil municipal et du C.C.A.S., quelques 300 aînés saint-pérollais avaient pris place dans le grand chai du CEP du Prieuré décoré pour l'occasion, pour savourer cette journée de convivialité et de partage.

Moment privilégié d'échanges sur la vie passée, présente et future de notre commune entre la municipalité et ceux qui sont en quelque sorte la mémoire de Saint-Péray, ce repas festif était ainsi l'occasion de retracer les temps forts de l'année écoulée et les perspectives de 2004.

Après l'apéritif offert par le maire et les adjoints, nos anciens ont pu deviser autour du repas de fête préparé par le traiteur saint-pérollais Michel GAMON et servi avec différentes tables par les élus et les membres du C.C.A.S.

Le menu raffiné et la dégustation de la traditionnelle galette ont réjoui les convives qui ont ensuite pleinement profité de l'animation musicale de l'après-midi proposé par IOURY, artiste de renommée internationale, longtemps pensionnaire du théâtre du Châtelet.

Des principaux classiques de l'opérette, de la musique tzigane aux grands standards de la chanson française, le public présent a été séduit par les interprétations de ce





« Le plaisir de la table est la sensation réfléchie qui naît de diverses circonstances, de faits, de lieux, de choses et de personnes qui accompagnent le repas. »

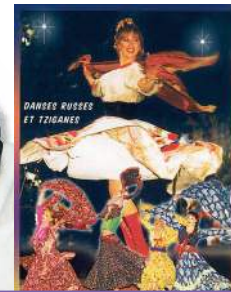
Brillat Savarin



IOURY

le troubadour des temps modernes

La voix de IOURY l'a rendu célèbre dans le monde entier. L'opérette fut sa première passion.



Il lui a rendu hommage pendant 5 ans sur des tournées mondiales en compagnie de Francis LOPEZ.

Fidèle à ses origines, il s'orienta également

vers le folklore tzigane russe. Il n'eut pas besoin des médias pour faire reconnaître son talent et de nombreuses personnalités l'invitèrent pour des soirées privées, où princes, présidents eurent le loisir d'apprécier son art.

Actuellement, il travaille sur la production de spectacles Bel Canto en plusieurs langues et tout public.

grand artiste de la chanson, accompagné de son accordéoniste qui régala aussi les amateurs de danse musette.

de remettre à chaque invité un petit présent-souvenir.

A l'issue de cette fête qui s'est prolongée jusqu'à tard dans l'après-midi, le maire et les adjoints ont eu le plaisir

Chacun est reparti ravi de cette agréable journée organisée en l'honneur des anciens de notre commune qui se sont promis de se retrouver l'an prochain.

Histoire Locale et Patrimoine

L'association Air et Tourisme de Saint Romain de Lerps réédite un ancien livre qui fut écrit en 1852 par le curé d'alors, Cyprien GARNODIER.

Ces recherches historiques et archéologiques débordent au-delà de la commune de Saint Romain de Lerps, sur Saint-Péray, Touloud, Saint-Sylvestre, Cornas, Châteaubourg (Durtail) et Gilhoc.

Nous y trouvons l'histoire et la généalogie de la famille de Crussol, de Crussol-Uzès jusqu'à aujourd'hui ; une description fidèle du château ainsi qu'un croquis du logis seigneurial avant le dynamitage, le 15 avril 1850, qui en a fait disparaître

la moitié sud ; la généalogie de la famille de Barjac jusqu'à aujourd'hui, et celle des Tournon.

Cette étude sérieuse et très documentée est une référence pour tous les historiens. En 1888, Albin MAZON (le Docteur Francus) l'indique dans « Voyage autour de Crussol ». Roger VALENTIN du Cheylard le cite également dans « Notes sur le mandement de Crussol » en 1899.

En 1908, Benoît FLORENTIN d'ENTREVAUX s'y reporte dans son « Armorial du Vivarais ». En 1968, Pierre CHARRIÉ s'y réfère dans ses « Recherches sur le folklore du Vivarais ». Notons également de précieux renseignements sur l'origine de

Saint-Péray, Saint Martin à Touloud, l'histoire de Durtail et les familles qui en furent propriétaires, etc. Enfin, une histoire contemporaine, écrite en 1948, relate les événements de la dernière guerre dans la région.

Ce livre est actuellement en souscription jusqu'à fin mars 2004.

Sa sortie est prévue pour le 15 avril 2004 à l'occasion de la ronde des fours.

Bon de souscription disponible auprès des commerçants, banques, tabacs de Saint-Péray.



Des sportifs à l'

Élément moteur du développement du sport et des activités sportives sur notre commune, l'Office Municipal des Sports distingue et met à l'honneur, chaque année, sportifs et dirigeants, au cours de sa traditionnelle cérémonie des récompenses.



Yves MAGNOULON : Membre actif du Cyclo-Club depuis 1984, il est devenu trésorier de 1989 à 1998 avant d'être élu président l'année suivante, poste qu'il a occupé jusqu'en 2003, avant de laisser la place à M. Philippe LAVILLE. Organisateur de différentes manifestations comme le rallye de la Fête des Vins, la grimpe de Saint Romain de Lerps, ou diverses randonnées, ses multiples activités au sein du club ne l'empêchent pas, bien au contraire, de s'adonner à la pratique de son sport favori, sur les routes ardéchoises.

Organisée le 24 février dernier au CEP du Prieuré sous la responsabilité de M. Gérard ROMAIN, président de l'O.M.S., en présence de M. Jean-Paul LASBROAS, Maire, et M. Laurent AUDRAS, maire-adjoint délégué au sport, cette soirée de remise des récompenses a été l'occasion de féliciter les forces vives du monde sportif saint-pérollais pour les brillants résultats obtenus en 2003.



Marc VALAYER : Passionné de sport boules, il pratique non seulement ce sport, mais il a également pris des responsabilités dans diverses associations locale (président de la Boule Mousseuse pendant 10 ans) ou départementale (secrétaire du Secteur bouliste de Tournon, vice-président du comité bouliste départemental de l'Ardèche). Il est maintenant président de la commission des jeunes du département. Il continue par ailleurs de représenter son club au sein de l'Office Municipal des Sports en compagnie de la nouvelle présidente de la Boule Mousseuse, Josiane BLOUQUY.

Plusieurs champions ont ainsi été honorés. Citons par exemple Maximilien MASURE et Ludovic JEAN du Boxing-Club, Clément CHABANAS et Yoan FRACHISSE des Pétanqueurs de Crussol, l'équipe quadrette 4^{ème} division de la Boule Mousseuse et les équipes seniors 1 et 2 du Football-Club.

13 dirigeants et éducateurs ont également été récompensés avec une mention spéciale pour Yves MAGNOULON, ancien président du Cyclo-Club et Marc VALAYER ancien président de la Boule Mousseuse, qui ont tous deux reçu une distinction spéciale de l'O.M.S. pour leur action et leur dévouement à la tête de leur association respective.



Ray-Ban
Genuine since 1937

My Ray-Ban and me.

BAUDOIN OPTICIENS

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

Photo non contractuelle



TRAVERSIER
Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88

SENIORS
tendances

LE MAGAZINE DES SENIORS DRÔME-ARDÈCHE

en vente dans votre bureau de Presse



Impressions Modernes
ZA Les Savines
22, rue Marc-Seguin
BP 230
07502 Guilherand-Granges
Tél. 04 75 44 54 96

Aiguebelle : un site, une histoire

honneur

Un dirigeant médaillé de la Jeunesse et des Sports



Sur proposition de l'O.M.S., **M. Henry BERNACHOT**, président des Pétanqueurs de Crussol, vient de se voir décerner la médaille de la Jeunesse et des Sports, échelon bronze.

Cette décoration vient couronner un engagement de longue date non seulement au sein de son club (membre du comité directeur de 1978 à 1979, secrétaire adjoint de 1980 à 1984, responsable de l'école de pétanque de 1981 à ce jour, président de 1985 à ce jour) mais également au sein du secteur Saint-Péray-Tournon du comité départemental où il occupe diverses fonctions dans le bureau directeur.



Les jeunes champions du Boxing-Club.



Les Pétanqueurs de Crussol.



Le handisport à l'honneur.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires !

Des champions en herbe

Une cérémonie conviviale a été organisée à l'Hôtel de Ville afin d'honorer les exploits de deux jeunes champions saint-pérollais, **Paul CHOUKROUN** et **Thomas RAMETTE**.

Jeune espoir du tennis,

champion Drôme-Ardèche poussins en 2002 puis champion de ligue poussins Dauphiné-Savoie, **Paul** se classe parmi les **30 meilleurs français** de sa catégorie. Son statut de jeune espoir du tennis n'a pas échappé aux instances fédé-

rales puisque, figurant sur la liste régionale, il effectue des stages réguliers à la ligue de tennis à Seyssins.

Habitué des rubriques sportives locales, **Thomas** est malgré son jeune âge, 12 ans, un champion de **moto-cross** accompli. Déjà champion de ligue Rhône-Alpes en 2002, ses nombreux succès lui ont valu de décrocher le titre de **champion de France** en catégorie 85 cm³ éducatif. L'été dernier, il a également brillamment remporté le MX Master Kid, véritable championnat du monde de moto-cross réservé aux jeunes pilotes de 8 à 17 ans, réunissant 15 nations et plus de 700 participants.

Félicitations à ces deux jeunes champions, et meilleurs vœux de réussite pour la suite de leur carrière.



DÉCOUVRIR ET APPRENDRE L'ORDINATEUR, INTERNET

Fidèle à sa mission, le Secours Catholique propose aux plus démunis de s'initier à l'ordinateur, à Internet, surfer sur des sites utiles, envoyer des e-mail, trouver des renseignements importants, faire une lettre, un C.V., employer un moyen moderne pour s'exprimer... L'objectif du groupe «accueil-informatique» est de contribuer à enrayer le phénomène de marginalisation croissant vécu par les plus démunis vis-à-vis des nouvelles technologies.

Renseignements et inscriptions au local du Secours Catholique : 10 rue du Prieuré
Permanence chaque mercredi à 14h - Tél. : **04 75 40 21 78**
Les autres jours, contacter M. J.-P. NODIN au **04 75 40 30 79**

Le Secours Catholique, c'est aussi :

- un accueil et un espace solidarité vêtements, les lundis à 14h ;
- le voyage de l'espérance à Lourdes fin juillet ;
- des secours urgents.

Pour l'organisation de cette mission d'aide à l'informatique et aux nouvelles technologies, le Secours Catholique a besoin de l'aide de tous et recherche en particulier des écrans d'ordinateur.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueillera enfants et adolescents pour les vacances de Pâques : du lundi 5 au vendredi 9 avril et du mardi 13 au vendredi 16 avril

Les inscriptions se feront au service accueil de la mairie (rez-de-chaussée) jusqu'au 2 avril.
Renseignements au : **04 75 81 77 77**

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE L'ASSOCIATION FAMILIALE

La traditionnelle bourse aux vêtements printemps-été de l'Association familiale se tiendra du LUNDI 29 MARS AU JEUDI 1^{er} AVRIL 2004 à la salle municipale de Saint-Péray, rue Jeanne d'Arc.

ATTENTION PASSAGE A NIVEAU FERMÉ

La S.N.C.F. réalisera prochainement des travaux de rénovation sur le passage à niveau situé à côté de la gare et reliant l'avenue Marc Bouvat à la rue Pierre de Coubertin. Ces travaux entraîneront l'interdiction de la circulation routière et piétonne sur ce passage du **Mercredi 21 avril à 6 h 30 au vendredi 23 avril à 16 h 00.**



Une catherinette à la mairie : Bérangère FIEF, du service accueil.



L'équipe quadrette de la Boule Mousseuse.



Fête de la Saint-Vincent 2004.



Réunion publique Grotte CHAUVET au CEP du Prieuré.



Extension du magasin Gamm' vert.



Cérémonie des vœux au personnel communal.



Inauguration du cantou.



Réunion publique Grotte CHAUVET au CEP du Prieuré.



Remise de chèques de la Confrérie du Saint-Péray à l'O.M.A.C. et au groupement du personnel communal.



Inauguration du cantou.



Fête de la Saint-Vincent 2004.



L'équipe réserve du Football-Club récompensée.



Journée portes ouvertes aux «Loupiots».



Le Père Noël aux «Loupiots».



Cérémonie des vœux au monde économique.



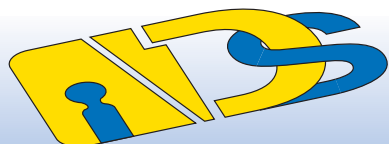
Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Eclairage Public et Gaz.

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél.: 04 75 82 94 91 - Fax: 04 75 82 94 75

DICOBAT SA

Economie et Coordination de la Construction
Assistance Maître d'Ouvrage - CSPS -
CAO/DAO
Qualité O.P.Q.T.E.C.C. - Membre U.N.T.E.C.

Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 74 70 70 - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr



Installateur
qualifié

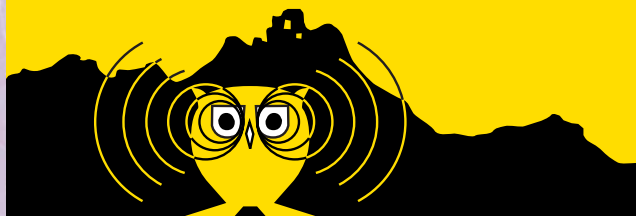


- SECURITE ARDROM -
LA PROTECTION
LA TELEPHONIE

Pôle 2000 - B.P. 133 Tél.: 04 75 81 80 80
07131 Saint-Péray Cedex Fax : 04 75 81 80 89

www.ardrom.com
e-mail : Securite.ardrom@wanadoo.fr

TÉLÉSURVEILLANCE
INTERVENTION
CENTRE SERVEUR



SURVEILLANCE PÔLE 2000
Tél.: 04 75 81 84 84 - Fax : 04 75 40 54 02



Collecte des ordures

Depuis le 1^{er} janvier dernier et après bien des péripéties, une nouvelle société, l'entreprise danoise ISS NCI Abilis, assure la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire de Valence Major.

Cependant, si la société a changé, en vertu des conventions collectives de ce secteur, c'est toujours le même personnel qui assure le service. Pour la population saint-pérolaise, le choix de cette nouvelle société de ramassage par le Syndicat Intercommunal des Services de l'Agglomération Valentinoise (S.I.S.A.V.) se traduit par deux changements importants :

- les collectes en zones rurales de la commune sont doublées : deux ramassages par semaine ;
- les collectes sont également effectuées les jours fériés.

La collecte des ordures ménagères

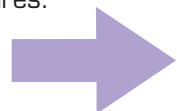
Le ramassage des ordures ménagères s'effectue en deux tournées hebdomadaires (y compris donc pour les quartiers isolés en zone rurale), suivant deux circuits (voir carte) :

- > **soit les lundis et vendredis** : zone Pôle 2000, quartier de la Plaine, centre-ville...(zone jaune),
- > **soit les mardis et samedis** : tout le territoire à l'est de l'avenue Tassini, Costebelle, la Briale, Marcale, zones rurales de la commune, (zone verte).

Pour ce faire, vous devez utiliser **les poubelles vertes «ordures ménagères»**.

Le matériel utilisé par la société NCI Abilis est plus moderne et dispose d'un système de pesée embarquée sur chaque véhicule. Cela impose impérativement l'utilisation de conteneurs normalisés et exclut de ce fait la prise en charge des poubelles rondes ou toute autre boîte à ordures.

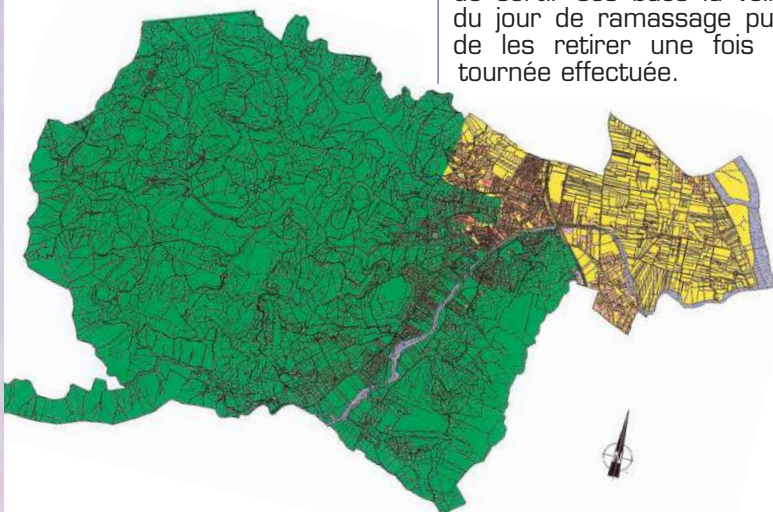
La collecte sélective



La ville de Saint-Péray ayant adhéré à la démarche de tri sélectif, les poubelles bleues et jaunes sont prévues à cet effet. **En cas de bac trop petit ou défectueux, vous pouvez l'échanger gratuitement sur simple demande auprès de Valence Major (tél. : 04 75 81 30 30).**

Afin que les trottoirs de notre commune ne soient pas inutilement encombrés par les poubelles, **il est important de laisser les conteneurs dans les rues le moins longtemps possible, pour le bien-être de tous.**

Les collectes se déroulant entre 5h30 et 15h30, il est demandé à chaque usager de sortir ses bacs la veille du jour de ramassage puis de les retirer une fois la tournée effectuée.



ménagères / Collecte sélective

Les tournées de ramassage des bacs bleus et jaunes de tri sélectif ont lieu chaque jeudi.



● Déposez papiers et cartons dans le bac équipé d'un couvercle **bleu**

- cartons d'emballages
- papiers d'emballages, enveloppes (sans fenêtre)
- journaux, revues, dépliants publicitaires, feuilles de papier

✓ **NE DEPOSEZ PAS :** papiers gras ou souillés, papiers calques, briques alimentaires, articles d'hygiène (essuie-tout, mouchoirs...), polystyrène...



● Déposez plastiques et métaux dans le bac équipé d'un couvercle **jaune**

- bouteilles et flacons plastique vidés, cubitainers
- briques alimentaires (lait, jus de fruits...)
- emballages métalliques (barquettes aluminium, canettes, aérosols...)
- boîtes de conserve, boîtes métalliques

✓ **NE DEPOSEZ PAS :** bouteilles et flacons plastique ayant contenu un corps gras (huile, ketchup, moutarde, mayonnaise), sacs et films plastiques, barquettes plastiques, pots de yaourts, seringues...

● Déposez le verre dans les conteneurs à **verre**

- bouteilles, bocaux de conserve bien vidés, sans bouchons ni capsules

✓ **NE DEPOSEZ PAS :** ampoules, néons, assiettes, verres à boire, céramiques, porcelaines, flacons médicaux, vitrage...

La commune de Saint-Péray dispose de 21 colonnes à verre réparties sur l'ensemble du territoire communal : Zone Pôle 2000, rue Pierre de Coubertin, chemin du Rhône à Monneron, place de l'Europe, rue Maréchal Juin, rue Général Leclerc, rue Raoul Follereau, avenue Victor Tassinari, rue Jeanne d'Arc, place André Pic, chemin de Gachet, avenue Louis-Frédéric Ducros, chemin de Tourtousse, chemin des Champs, chemin de Chavaran, avenue du Puy en Velay, place Richard et à côté de la gendarmerie.



valence major

Les déchetteries de l'agglomération valentinoise

La déchetterie intercommunale, rue Henri Dunant à Guilhaud-Granges, est ouverte **du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h** (service fermé les jours fériés).

Chaque usager saint-pérollais peut venir y déposer déchets verts, gravats, vieux appareils... dans un volume limité à 1 m³ par dépôt (3 m³ pour les déchets verts) de même que dans quatre autres déchetteries de l'agglomération gérées par Valence Major, selon les mêmes conditions d'accès : déchetteries de Valence (cours Manuel de Falla et Pont des Anglais), de Bourg-lès-Valence (rue Aristide Bergès), et de Portes-lès-Valence (rue du 19 mars 1962).

Pour les particuliers :

- le dépôt est **gratuit** ;
- un **badge** délivré sur présentation d'un justificatif de domicile autorise l'accès aux cinq déchetteries de l'agglomération.

Pour les commerçants, artisans, associations, industriels, mairies et administrations :

- chaque apport est facturé **10 € par m³**
 - l'accès aux déchetteries nécessite **l'achat au préalable de cartes prépayées** donnant droit à un nombre déterminé d'apports (carte de 50 € pour 5 apports, carte de 100 € pour 10 apports). Ces cartes qui seront visées à chaque passage, seront disponibles dans les prochaines semaines dans les mairies des 7 communes de Valence Major.
- Renseignements auprès des services techniques de la mairie de Saint-Péray tél.: 04 75 81 77 70.

En raison de ce changement et par délibération du conseil municipal du 18 décembre 2003, la **collecte en porte à porte des encombrants** effectuée par les services municipaux est désormais payante. Le tarif est fixé à **10 €**.

Précision : seuls les encombrants volumineux sont collectés (matelas, frigidaires, gazinières, chauffe-eau...) et la collecte est limitée à 1 m³ par famille et par mois.

Permanence déchets spéciaux

(réservée aux particuliers)

Chaque 1^{er} vendredi du mois, de 15h à 18h, un véhicule de collecte des déchets ménagers spéciaux stationnant dans l'enceinte de la déchetterie permet aux particuliers de déposer leurs déchets spéciaux :

- acides et bases (ex. : soude, chaux, eau de javel, acide de batterie) ;
- produits chimiques de laboratoires (ex. : mercure...)
- peintures, vernis et colles ;
- solvants hydrocarbures (ex. : huile de cuisson, white spirit...)
- aérosols (ex. : peintures en bombe, laque) ;
- tubes néons ;
- produits phytosanitaires (dés herbants, engrais, pesticides, insecticides, produits de piscine) ;
- batteries automobiles ;
- huiles de vidange.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Valence Major au : 04 75 81 30 30



Votre magasin

ST-PÉRAY

Gamm vert

Vous êtes entre des mains d'experts

04 75 44 04 00

Chez François

Restaurant Pizzeria

Repas d'affaires - Communions - Bâptêmes
Terrasse ombragée 200 m² avec jardin, coin enfants.

Lundi au vendredi midi menu 10,50€

Allée du Mistral
07130 Saint-Péray
Tél./Fax : 04 75 40 52 51

Ouverture midi et soir - sauf le dimanche soir

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

GLAÇONS SERVICE

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo, tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray
Tél.: 04 75 80 07 85 - Port. 06 07 21 25 33

Ardéchoise Electrique Industrielle

**Construction de Réseaux
Électrique et Gaz, Éclairage Public**
(moyenne et basse tension)
Poste de Transformation

Z.I. du Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS
Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96
E-mail : ste.aei@wanadoo.fr

Révision du P.L.U. (plan local d'urbanisme)

Par délibération du 15 mai 2003, le conseil municipal a voté la révision du plan local d'urbanisme.

Cette démarche s'inscrit dans un double objectif : repenser l'aménagement du territoire communal tout en ouvrant à l'urbanisation de nouvelles zones à usage d'habitat et d'activités.

Une concertation associant l'ensemble de la population accompagne cette procédure de révision.

Quel visage pour Saint-Péray de demain ?

Les premières orientations pour les années à venir se profilent, toujours dans un souci d'équilibre et de **développement harmonieux et maîtrisé de la commune**, à même d'éviter le morcellement du territoire et l'éparpillement des zones constructibles.

Le futur projet d'aménagement et de développement durable de la commune s'articule autour de 5 grands axes de réflexion :

1. Aménager « La Plaine »

Après avoir privilégié l'urbanisation au sud du territoire communal, priorité est à présent donnée à l'urbanisation de la Plaine pour y développer l'habitat, mais également la zone des Terres Longues, destinée aux activités économiques.

L'aménagement de cette zone concernerait également les terrains situés au nord du stade de football actuel, qui devraient être réservés à l'installation d'équipements collectifs.

2. Maîtriser l'urbanisation dans la vallée du Mialan

Conformément au Plan d'Occupation des Sols précédant, cette zone située au sud de la commune sur la rive droite du Mialan s'est



fortement développée ces dernières années en particulier dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble de Chavaran (zones dites du Bret, de Chavaran, de Chavas et de Chavaray).

3. Maintenir la vie sur le plateau, en permettant notamment le développement mesuré de quelques hameaux.

4. Conserver les espaces agricoles et notamment viticoles

Cet objectif répond au souci majeur de la double préservation de la qualité de vie à Saint-Péray et de la viticulture, patrimoine ancestral de la commune.

5. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles

Le but est de protéger la montagne de Crussol et les espaces naturels du plateau.

Autant d'orientations qui permettront de concilier l'attractivité avérée de Saint-Péray, zone d'habitation et de résidence appréciée et recherchée, et son urbanisation stable et mesurée par une limitation des permis de construire à une cinquantaine de nouveaux logements par an...

Les orientations budgétaires au conseil municipal du 29 janvier 2004

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, l'examen et le vote du budget primitif doivent obligatoirement être précédés d'un débat d'orientation budgétaire.

Si ce débat n'a aucun caractère décisionnel, il permet aux conseillers de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

Cette année encore, il a lieu dans un contexte de décentralisation et de globalisation de la plupart des dotations de l'Etat.

Cela signifie d'une part que l'Etat continue à transférer une partie de ses compétences au profit des collectivités locales et que les charges qui leur sont imposées ne seront que partiellement compensées, et d'autre part, que les ressources des collectivités ne manqueront pas de diminuer compte-tenu de l'indexation discutable de la dotation globale de fonctionnement.

L'augmentation du contingent d'aide sociale prélevé sur les recettes de la ville au profit du département, la pénalisation pour manque de logements sociaux, le fonctionnement en année

pleine de la structure multi-accueil Les Loupiots, la très forte augmentation du contrat de prévoyance du personnel communal contribuent encore à alourdir les dépenses communales.

Dans ce contexte, et pour poursuivre les investissements nécessaires, en particulier au niveau de la voirie, une hausse des taux des impôts locaux est inéluctable.

Le résultat de fonctionnement devrait être sensiblement identique à celui de 2003, c'est-à-dire en nette augmentation par rapport à l'année 2002, mais il reste toutefois insuffisant.

En conséquence, au niveau de l'investissement, des choix doivent être faits et certaines opérations sont reportées sur les prochaines années.

Les principales opérations concerneront :

- ◆ la poursuite des travaux de restructuration du quartier de l'Arzalier,
- ◆ la poursuite des travaux de l'avenue Louis-Frédéric Ducros et du P.A.E. de Marcale,
- ◆ la réfection de la façade du presbytère,
- ◆ des travaux dans les domaines sportif, scolaire et d'entretien de la voirie,



- ◆ les premières études et éventuelles acquisitions en vue du regroupement des écoles sur le quai,

- ◆ l'achat de matériel scolaire dont un piano pour l'école de musique...

- ◆ la restauration du local du stade de la Maladière afin d'y transférer l'association «Espace Musique»,

- ◆ les études d'aménagement des bords du Rhône et de la portion de la RN 86 située entre la rue Follereau et la rue Oscar Saint-Prix,

- ◆ l'acquisition de matériel technique et informatique.

- ◆ etc...

Le taux d'endettement de la commune reste stable et raisonnable puisqu'il est légèrement inférieur à 27%, après avoir atteint 36% en 1995.

En ce qui concerne le Service de l'eau et de l'assainissement...

Les travaux sur le secteur de Monneron, qui concernent aussi la commune de Cornas, seront entrepris dans les prochains mois.

Ce budget excédentaire permettra de continuer les importants travaux déjà réalisés par la municipalité, de financer la participation de la commune à la station d'épuration en service depuis la fin de l'année 2003 et d'aborder l'année 2004 avec sérénité.



**TRAVAUX PUBLICS
DÉMOLITIONS - TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT / AEP - TRAVAUX ROUTIERS
GÉNIE CIVIL - GROS ŒUVRE**



ETABLISSEMENTS
GASCHEAU

Siège social : 895, rue Louis Saillant
26800 Portes-Lès-Valence
Tél.: 04 75 57 86 60 - Fax : 04 75 57 56 61

**Agence Rhône-Alpes : Z.I. de la Motte
26800 Portes-Lès-Valence**

Tél.: 04 75 57 17 44 - Fax : 04 75 57 47 61

LM Logistique
Nanutention

**VENTE - LOCATION,
CAMION NACELLE,
NACELLE et PLATEFORME
ÉLEVATRICE.**

Rue des Entreprenants
B.P. 408 - Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 81 09 63



GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Antiparasitaires CAD



- Dératisation - Désinsectisation
- Désinfection
- Protection anti-pigeons
- Thermo-nébulisation

Le Sagittaire B.P. 124 Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation
07130 SAINT-PÉRAY **04 75 40 47 50**
Fax : 04 75 40 14 65

LES COURRIERS RHODANIENS

Tourisme en Autocars...

B.P. 148 - 07131 St-Péray Cedex
Devis gratuit sur simple appel pour circuits ou séjour en autocar.
Location de cars de 7 à 77 fauteuils.

Contact : **04 75 81 09 09**

**Matériaux de construction - Menuiserie
Carrelage - Sanitaire
Cheminée SUPRA**



Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: **04 75 40 30 31** - Fax: **04 75 81 08 90**



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Chambre Funéraire

EDMOND VABRES

Construction de caveaux et entourages
Monuments, granit, béton armé
Gravure - Articles funéraires
Fournitures de cercueils

Transport de corps sur toutes distances avec ou sans mise en bière

24h / 24h
7 jours / 7

5, place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél. 04 75 40 35 92
Fax : 04 75 80 28 61

302, rue Marc-Séguin
07500 Guilhaud-Granges
Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine
07300 St-Jean-de-Musols
Tél. 04 75 07 93 02

Site internet : www.vabres-edmond.fr / E-mail : www.edmond.vabres@wanadoo.fr
Portable : 06 08 47 15 16 - 06 71 40 46 62

Animations / Vie

L'agenda des festivités de



Certaines manifestations sont dès aujourd'hui connues, telles la Vogue de Pâques, la Fête de la Musique, la Sérénade, Crussol en Fête...



D'autres rendez-vous sont en préparation sans oublier les manifestations proposées par les nombreuses associations qui contribuent à l'animation et à la vie culturelle de notre commune.

Concert de l'école de musique, le vendredi 28 mai 2004

« Conte musical africain », concert de percussions à 20h30 au CEP du Prieuré.

Demandez le programme...

Vogue de Pâques, les 10, 11, 12 avril 2004

Fête de la Musique et du Jeu, le samedi 19 juin 2004

Manèges et stands investiront la place de l'Hôtel de Ville pour le plaisir des petits comme des plus grands. Comme chaque année, la municipalité, l'union des commerçants et l'OMAC vous invitent à partager la pogne et le vin blanc en musique, à partir de 11h, rue Ferdinand Malet. L'atelier jazz de l'école de musique animera cette matinée.

Cette année encore, l'OMAC proposera de nouvelles animations autour du jeu, à découvrir ou redécouvrir dès 14h sur la place de l'Hôtel de Ville.

Les associations locales sont invitées à se joindre à la manifestation, soit en s'appropriant un stand de jeux, soit à travers d'autres prestations.



s prochains mois

Au programme de cette journée de fête :

- ◆ vente de livres dès 10h, place Forot, par l'association Pour Lire et la bibliothèque municipale,
- ◆ concerts de l'école de musique et de l'Harmonie de Saint-Péray,
- ◆ concert de la Chorale Arlequin à l'église en fin de journée,
- ◆ en soirée, une prestation originale «Seconde Lumière»; cet opéra-rock créé par le groupe EX-VAGUS, allie harmonieusement rock progressif et animation visuelle (projection d'image sur un écran sphérique).

Sérénade, le mercredi 23 juin 2004

L'école municipale de musique et l'Harmonie de Saint-Péray se retrouveront à partir de 20h30 sur la place de l'Hôtel de Ville pour vous offrir une agréable soirée musicale, fruit de leur travail de l'année et de leurs répétitions communes. Une soirée à ne pas manquer !

Crussol en Fête, le samedi 26 juin 2004

Ce rendez-vous annuel sur le site de Crussol rassemblera tous les amateurs de spectacle dans le cadre impressionnant du théâtre de verdure, autour d'animations, de musique et de cuisine propres à l'époque médiévale. Un grand spectacle pyrotechnique clôturera la soirée.

De nombreuses couturières grangeoises œuvrent pour la création de costumes d'époque... Un soutien de « petites mains » saint-pérollaises serait fort apprécié. Si vous désirez participer à ce travail en commun, vous pouvez contacter l'OMAC au CEP du Prieuré (tél. : 04 75 74 77 00) ou l'OMC de Guilherand-Granges (tél. : 04 75 44 00 82).

D'autres animations sont en projet... par exemple, une journée en l'honneur **DES**



TALENTS & DES PASSIONS des Saint-Périllais. Nous avons la trame, vous êtes le fil indispensable...

Si vous avez des talents, des passions, de toutes sortes, vous êtes collectionneur, peintre, ou alors incollable sur certains sujets, vous écrivez ou vous récitez de la

poésie, vous fabriquez divers objets, vous êtes musicien, etc.

Contactez l'OMAC, à titre individuel, au CEP du Prieuré (tél. : 04 75 74 77 00). Vos talents, vos passions, ensemble nous les communiquerons à un public curieux et intéressé.

A l'affiche à la Cacharde... A l'affiche à la Cacharde... A l'affiche à la Cacharde... A l'affiche à la Cacharde...

La Compagnie Zinzoline propose diverses manifestations à la Cacharde, avenue Louis-Frédéric Ducros, au cours du 2^{ème} trimestre 2004.

- **jeudi 1^{er} avril** : « Bœuf à la Cacharde sur scène et dans l'assiette », soirée jazz à 19h30 ;
- **jeudi 22 avril** : « Et si j'étais... », spectacle de danse avec la Compagnie Teatri del Vento (séance scolaire à 10h) ;
- **du lundi 19 avril au samedi 1^{er} mai** : « Le corps en présence », stage de théâtre gestuel animé par le Théâtre du Mouvement ;
- **vendredi 30 avril** : « Faut-il croire les mimes sur parole ? », spectacle-conférence présentée par le Théâtre du Mouvement à 20h30 ;
- **jeudi 6 mai** : « Bœuf à la Cacharde sur scène et dans l'assiette », soirée jazz à 19h30 ;
- **du lundi 14 au vendredi 18 juin** : « L'enfance de l'art », 3^{ème} édition du Festival de spectacles jeune public.



Avec « L'enfance de l'art », rencontre des enfants avec le monde du spectacle vivant, la Compagnie Zinzoline vous invite à venir à la découverte du monde merveilleux de l'art ...

Les 14, 15, 17 et 18 juin seront réservés aux scolaires et le mercredi 16 juin sera une journée tout public. Lors de ce festival, les enfants pourront découvrir de nombreux spectacles et participer à des ateliers de pratiques artistiques, proposés par les compagnies et artistes présents :

- mime, musique et chant avec Le Syndicat des mouettes
- danse contemporaine avec la Compagnie Campo
- conte et marionnette avec Gilbert BROSSARD
- mime et musique avec la Compagnie Zinzoline
- cirque avec Les Contents l'Air
- conte avec Véronique PÉDRÉRO
- magie avec Claude HENRI, Professeur BIP et Ludovic

Un concours de dessins sera également organisé, de même qu'un atelier maquillage.

TARIFS enfant : 9 € le pass à la journée
adulte : 12 € le pass à la journée
entrée gratuite pour les accompagnateurs scolaires et centre de loisirs

Pour tous renseignements contacter la Compagnie Zinzoline à la Cacharde au 04 75 81 01 20.





Donnons à la vie toutes ses chances.

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

SAINT-PÉRAY
ANTIQUITÉS
04 75 40 53 93
MAISON CHARRA

Rond point Pôle 2000 (Route de Valence) 07130 Saint-Péray

VENTE - ACHATS - ESTIMATIONS
Grand choix de meubles

Vos idées, vos couleurs, de la création à l'impression
de la carte de visite à la brochure
Faire part mariage, naissance, deuil
Photocopies numériques Noir/Couleur
Reliures spirale ou collée
IMPRIMERIE
Plancher

23, rue Ferdinand Malet 07130 SAINT-PÉRAY
Tél. 04.75.40.31.65 - Fax 04.75.40.57.70



Location de Matériels et toute
la Motoculture de Plaisance

B.L.S.
MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin
07500 Guilherand-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Agent : Husqvarna - ISEKI Pro
S.A.V. : BRIGGS et STRATTON
Groupes électrogènes **SDMO**

Tél.: 04 75 80 00 28

Démocratie locale

Des mouvements au sein du conseil municipal

Conformément au souhait de M. Raymond GIRAUD de mettre un terme à ses fonctions de maire-adjoint délégué à l'action sociale, aux anciens combattants et de membre du conseil, l'assemblée municipale a décidé lors de sa réunion du 18 décembre 2003 de procéder à quelques modifications dans sa composition, effectives au 1^{er} janvier 2004.



Mme Valérie MALAVIEILLE a ainsi été élue adjointe aux affaires sociales, ce qui porte désormais à 4 le nombre de femmes parmi les adjoints et permet d'établir une parfaite parité.

Cœuvrant dans le domaine social en tant que conseillère emploi et formation professionnelle, responsable de l'antenne de la Mission Locale de Saint-Péray et membre du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), Valérie MALAVIEILLE devient également, de par ses nouvelles fonctions, membre de l'ensemble des commissions municipales.

Rappel des différentes attributions :

- ▶ **Alain GAILLARD**, 1^{er} adjoint en charge des finances et du budget ;
- ▶ **Joëlle CORNUT-CHAUVINC**, 2^{ème} adjointe en charge de

l'administration générale, du personnel communal, de l'école de musique et des anciens combattants ;

- ▶ **Laurent AUDRAS**, 3^{ème} adjoint en charge du sport, des équipements sportifs et de la jeunesse ;
- ▶ **Eliane FIEF**, 4^{ème} adjointe en charge de l'environnement ;
- ▶ **Myriam DE TORRES**, 5^{ème} adjointe en charge de la culture, des fêtes, des relations avec les associations et la bibliothèque ;
- ▶ **Jean-Louis TERRIER**, 6^{ème} adjoint en charge des affaires scolaires et de la communication ;
- ▶ **Louis RODRIGUEZ**, 7^{ème} adjoint en charge des travaux, de l'urbanisme et des transports urbains ;
- ▶ **Valérie MALAVIEILLE**, 8^{ème} adjointe en charge de l'action sociale.

Installation d'une nouvelle conseillère municipale :



Suite à cette nomination, le conseil municipal a également procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère



Mme Régina DELAVIS.



FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison du pont de l'Ascension, la mairie informe ses administrés que ses services seront exceptionnellement fermés le vendredi 21 mai 2004.

municipale. Conformément aux résultats des élections municipales de mars 2001, **Mme Régina DELAVIS**, membre de la liste majoritaire «Agir ensemble pour Saint-Péray», est devenue conseillère municipale.

Installée dans ses fonctions depuis le 1^{er} janvier 2004, elle est depuis cette date membre du C.C.A.S. et remplace également Mme MALAVIEILLE dans les commissions auxquelles elle participait auparavant, à savoir : la commission sociale, la commission finances et travaux, administration générale et économie et la commission sport, jeunesse et éducation.



Tribune libre opposition municipale

Budget 2004 : On reparle d'augmenter les impôts locaux

Le conseil municipal du 29 janvier a débattu de l'exercice budgétaire 2003 et des orientations 2004.

Pour ce qui concerne 2003, les comptes font apparaître une augmentation des dépenses de personnel qui sont passées de 44,7 % des dépenses de fonctionnement en 2002 à 47,4 % en 2003. A part cela, tous les indicateurs sont favorables :

- Taux d'épargne de 10,6 % en 2003 pour 7,5 % en 2002

- Remboursement des intérêts des emprunts qui diminue de 8 % à 7,3 %
- Taux d'endettement quasiment stable autour de 27 %
- Résultat de fonctionnement qui se situerait autour de 600 000 € pour seulement 300 000 € en 2002

Tous ces indicateurs montrent une très nette amélioration des finances communales due notamment à l'augmentation de près de 10 % des impôts locaux en 2003, et à une réduction des dépenses d'investissement.

Malgré ce redressement, Monsieur le maire a annoncé qu'il était «incontournable de procéder à une nouvelle hausse» des taux des taxes. Suite à interrogation de notre groupe, il a été répondu que l'augmentation se situerait entre 1 et 9 %, la taxe professionnelle augmentant de 1,5 fois plus que les taxes d'habitation et foncières.

Nous avons rappelé que Saint-Péray a le triste privilège d'avoir déjà les taux de taxes les plus élevés de l'intercommunalité, supérieurs respectivement de 21 et 36 % aux taxes d'habitation et foncières de Guilherand-Granges. Si ces orientations étaient maintenues, notre groupe d'opposition, fidèle à ses engagements, votera une fois de plus contre le budget 2004.

Tribune libre majorité municipale

Aménagement des boulevards de Valence.

Débouché du 2^{ème} pont sur le Rhône.

Deux projets qui suscitent interrogations et provoquent certaines inquiétudes.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé, à l'unanimité, une délibération adressée au commissaire chargé de l'enquête publique des travaux d'aménagement des boulevards de Valence. Au même moment, les conseillers de Guilherand-Granges et de Cornas adoptaient une délibération identique.

En effet, cet important chantier de la ville de Valence qui s'étalera sur plusieurs années, va générer d'importantes perturbations concernant la circulation, sur un des axes

majeurs défini par le plan de déplacements urbains, l'axe Bourg-lès-Valence, Valence et les communes ardéchoises de l'agglomération. Difficultés de circulation pour les particuliers mais aussi pour les transports urbains.

Aussi, il a été demandé au commissaire de prendre en compte les effets induits par ce chantier et que soient étudiés et adoptés avant tout commencement des travaux :

- un schéma de circulation portant sur les accès des véhicules aux R.N. 532 et 533 (Guilherand-Granges et Saint-Péray), en concertation avec les communes et les directions départementales de l'équipement ;
- un nouveau schéma de circulation des bus par Valence Major (gare routière, espace de retournement des bus venant de l'Ardèche...).

Une des craintes exprimée par les conseils municipaux est que les difficultés de circulation, en direction du Pont Mistral soient telles, que le trafic urbain se détourne vers le nouveau pont, venant s'ajouter aux flux de transit estimé important, alors que rien n'est réalisé au niveau des débouchés sur la rive ardéchoise.

La déviation de la R.N. 86 n'est pour l'instant qu'un projet malgré les demandes et les démarches multiples auprès de l'Etat, de la région, du département.

Ainsi ces deux importants aménagements qui devraient améliorer le cadre et les conditions de vie dans l'agglomération valentinoise risquent dans l'immédiat d'entraîner bien des gênes et des difficultés.

Lors de la cérémonie des vœux au personnel communal, M. LASBROAS a salué les nouveaux agents municipaux : en particulier du foyer de Malgazon, du cantou ou du centre multi-accueil « Les Loupiots ».

A ces recrutements sont venus s'ajouter des réussites aux concours, des avancements au titre de la promotion interne ou l'intégration des agents en fin de contrat emploi-jeune : intégration de **M. Pierre COURTIAL** en qualité d'agent du patrimoine à la bibliothèque municipale, de **M. Laurent BARBÉ** en qualité d'agent administratif aux services techniques et de **M. Damien LAPÔTRE**, en qualité de rédacteur suite à sa réussite à ce concours de la fonction publique territoriale.

D'autres intégrations d'agents en fin de contrat emploi-jeune devraient suivre dans le courant de l'année 2004 : **Mlle Bérangère FIEF** au service administratif de la mairie et **M. Mickaël ARNAUD** au foyer de personnes âgées.

Trois agents à l'honneur

Au cours de cette soirée, trois agents ont été plus particulièrement distingués :

◆ **M. Hervé CROUZET**, agent de maîtrise aux services techniques et



M. Eric GERBAULT, responsable du service informatique et comptabilité, se sont vus décerner la médaille d'honneur communale, échelon argent, pour leurs 20 années de service actif au sein de la fonction publique territoriale.



◆ **M. Omer ROMAIN**, agent d'entretien qualifié, a quant à lui reçu des mains de M. le Maire la médaille d'honneur communale, échelon vermeil, pour ses 30 années de carrière au sein des services techniques de la commune.

ETAT CIVIL

Ils sont nés ...

FAUGERON Romane	24 novembre 2003
MATT Nicolas	30 décembre 2003
DI VALENTIN Myriam	2 janvier 2004
PICQ Fanélie	2 janvier 2004
BENDIB Marina	5 janvier 2004
PIEL Carla	12 janvier 2004
DUCOURTIEUX Maxence	21 janvier 2004
CLARGE Adèle	29 janvier 2004
BEDEJUS Henri	5 février 2004
DUJET Evan	15 février 2004
MARTIN Sarah	29 février 2004

Ils nous ont quittés ...

BONIN Valérie - 38 ans	17 novembre 2003
POUYET Paulette - 78 ans	23 novembre 2003
LACOMBE Aline - 91 ans	1er décembre 2003
CHIFFLET René - 61 ans	2 décembre 2003
COISSIEU Odette - 94 ans	13 décembre 2003
GERLAND Henri - 80 ans	15 décembre 2003
CHAPON Juliette - 56 ans	22 décembre 2003
BLACHE Mireille - 59 ans	26 décembre 2003
DELARBRE Augusta - 86 ans	28 décembre 2003
POTU Augusta - 90 ans	28 décembre 2003
LIABEUFE Gustave - 91 ans	1er janvier 2004
PEREL Alexis - 96 ans	18 janvier 2004
GUERLE Suzanne - 77 ans	18 janvier 2004
THOMAS Jean-Pierre - 54 ans	20 janvier 2004
BLANC Andrée - 76 ans	21 janvier 2004
LAURENT Yvon - 49 ans	26 janvier 2004
BOURDON Marie - 82 ans	27 janvier 2004
BRUNET Suzanne - 65 ans	8 février 2004

Une retraite bien méritée



En novembre 2003, l'ensemble du personnel était réuni autour de Michelle COMBE, à l'occasion de son départ en retraite.

Entrée à la mairie de Saint-Péray le 15 février 1964 comme agent de bureau, Mme COMBE, après une mise en disponibilité, est de nouveau recrutée en 1981, en remplacement d'un congé maternité, avant d'être titularisée en juin 1983.

Au cours de ces 27 années au sein de la mairie, Mme COMBE a travaillé aux services techniques, à l'accueil puis au service comptabilité, où elle a su faire preuve de professionnalisme et de qualités humaines, unanimement appréciés.

Une nouvelle directrice pour le foyer Malgazon



Parmi les arrivées au sein du personnel, nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à **Mme Mireille WEBER** recrutée le 1^{er} janvier 2004 en tant qu'attachée contractuelle au poste de directrice du foyer Malgazon.

Outre ses fonctions à la tête de cette structure d'accueil des personnes âgées, Mme WEBER aura également en charge la gestion du tout nouveau cantou, inauguré en décembre 2003.

Nouvellement arrivée sur notre commune, Mme WEBER est originaire de la ville de Montceau-les-Mines (71), commune de 22 000 habitants, où elle occupait auparavant les fonctions de coordination globale des actions de solidarité qui couvraient les secteurs allant de la petite enfance jusqu'à la personne âgée, ainsi que les secteurs logement, santé, culture, insertion.

Réseaux MT
BT - Postes
VRD
Lotissements



Eclairages
public et décoratif
Eclairages sportifs
Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ BESSEYRE & MOUNIER

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence



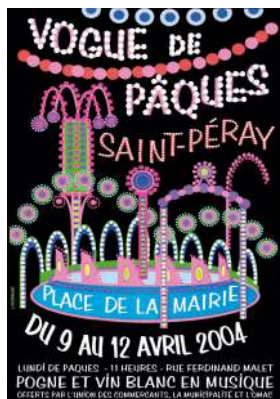
FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autrefois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



Le 7 mai

Fêtons l'Europe avec
le Comité de Jumelage

20h00 : Rendez-vous, place de
l'Europe (face à la gare).

20h45 : Départ de la retraite
aux flambeaux.

21h30 : Concert européen,
place de l'Hôtel de Ville.



PEUGEOT



Garage des Buis SARL

Daniel CHOSSON

Tous travaux mécaniques - Vente Neuf - Occasion

Route de Touloud - 07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06

MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
Faites vous aussi, le choix de la qualité**

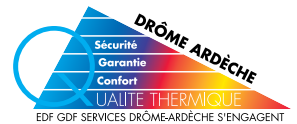
MAISON LIBERTÉ

Tél.: 04 75 40 97 95

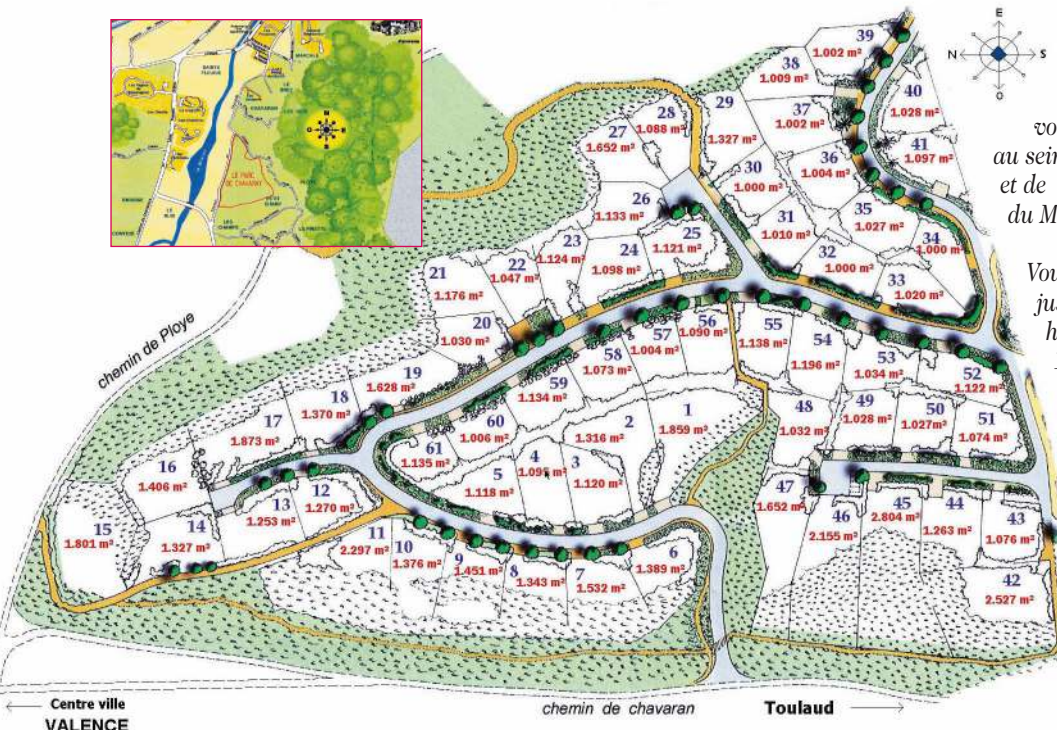
444 avenue Pasteur - 07500 Guilhaud-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique



Le Parc de Chavararay Saint-Péray



Quelques lots de disponibles, dans la première tranche, permettant la réalisation de votre future villa, au calme, au sein d'un joli domaine résidentiel et de standing, dominant la vallée du Mialan.

Vous pourrez faire construire jusqu'à 250 m² de superficie habitable sur un terrain de 1000 m² minimum, libre choix du constructeur.

Pour tout renseignement :

Yves ALZINA

Tél.: 06 62 28 17 18

E-mail : yves@alzina.fr

Site Internet :

<http://chavaray.alzina.fr>